

doute le plus grand drame qui ait jamais été joué dans le monde. Notre sort malheureux a voulu que nous en fûmes les témoins. Le sang a coulé à flot. Une désorganisation universelle en est la suite; mais nous avons obtenu en retour ce que nous désirions le plus, savoir le triomphe final.

Quelles seront les conséquences de cette terrible guerre? Dans mon humble opinion, la fin de cette guerre est celle du militarisme, et cette fin sera atteinte si le traité de paix est basé sur la justice. Le principe posé par les représentants des alliés comme base des négociations—savoir le principe d'après lequel chaque peuple a le droit de disposer de lui-même—me semble être une garantie de stabilité. Quelle a été la cause éloignée, sinon directe, de cette guerre? C'est l'injuste traité qui termina la guerre de 1870-71. Pendant un grand nombre d'années, j'ai étudié la situation créée par ce traité, et j'ai compris qu'il était pour nous une source de dangers. Après mûr examen de cette situation, il m'a semblé que la menace du militarisme prussien avait pour cause l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine par la force et contrairement à tous les principes de justice. L'Allemagne désira d'abord conserver cette proie, et, appuyée sur la formidable organisation militaire qu'elle possédait, elle aspira à la domination universelle. Une ligue des nations permettra, je l'espère, une réduction des armements dans tous les pays. Le monde a besoin de cette réduction—les petites nations, ainsi que les grandes, la demandent. Je voudrais bien savoir s'il existe un pays ayant pris part à la guerre—excepté, peut-être, les Etats-Unis qui s'y sont engagés seulement en avril, 1917—qui pourrait faire face à ses obligations et maintenir sa force militaire au niveau de ce qu'elle était avant cette guerre. Je suis sûr que le Canada—quant à lui—ne serait pas capable de faire face à ses obligations, ou d'en supporter le poids, s'il ne réduisait ses dépenses militaires au niveau de ce qu'elles étaient avant la guerre. La seule chance de salut que j'entrevois pour la France, pour la Grande-Bretagne, pour l'Italie, se trouve dans la réduction de leurs dépenses militaires. Naturellement, si le traité de paix, attendu prochainement, leur fait rembourser par l'Allemagne les billions de piastres qu'elles ont dépensées pour la guerre, les difficultés seront plus aisément résolues.

Je doute fort que, si les nations auxquelles je viens de faire allusion, ont fait les dépenses que j'ai mentionnées, et si elles ont ainsi augmenté leur dette à un tel point, elles puissent obtenir de l'Allemagne un

L'hon. M. DANDURAND.

remboursement adéquat. Il importe grandement que le Canada réduise ses dépenses militaires, c'est-à-dire qu'elles soient limitées aux seuls besoins de la défense de notre territoire. Autrement, le Canada deviendra un pays où les dépenses rendront le coût de la vie excessivement élevé. Dans ces conditions, je voudrais bien savoir si les immigrants seront jamais attirés vers nos bords, ou s'ils le seront jamais en présence du fait prévu que les Etats-Unis feront bientôt disparaître les conditions exceptionnelles qui existent actuellement—conditions qui augmentent le coût de la vie—et pourront avant longtemps vivre sous le régime des prix d'avant-guerre.

Le discours du trône nous parle de la démobilisation et du rétablissement de nos soldats dans la vie civile. Le premier de ces deux objets est plus facile à réaliser que le second, comme on peut le voir par l'arrivée constante de soldats revenant du front. Le rétablissement de nos soldats dans la vie civile signifie la reprise de ces soldats dans les industries d'avant-guerre, ainsi que des hommes que l'on a employés à la fabrication de munitions. On me dit qu'il y a actuellement en Canada 50,000 hommes manquant d'emploi. La cité de Montréal en a 20,000 pour sa part. L'honorable sénateur qui siège à la droite de l'honorable ministre dirigeant (M. Robertson) sera peut-être en état de nous donner exactement le nombre de ces hommes. A tout événement, il me semble que ce nombre n'est pas moins de 50,000, aujourd'hui. Des comités de rapatriement ont été formés dans certaines grandes cités afin que la population locale s'intéresse à la reprise à son service de ces soldats qui reviennent du front et se trouvent actuellement sans emploi. Ces comités locaux feront bien ce qu'ils pourront; mais que pourront-ils faire? Quelle que soit leur bonne volonté, s'il n'y a pas d'ouvrage à donner, ils seront incapables de rien faire. Il est admis, je crois, que des commandes de l'étranger, reçues par nos manufactures, pourraient seules nous mettre en état de procurer de l'ouvrage à ces milliers d'hommes revenus du front. S'il en est ainsi, qu'est-ce que le Gouvernement a fait pour obtenir ces commandes? Je ne veux pas faire une critique trop rigoureuse, ni ne veux aucunement récriminer. Je me contente de poser la question, et d'attirer l'attention de mon honorable ami, le ministre dirigeant, sur une déclaration faite par un de ses collègues vers la fin de novembre. Ce collègue paraissait être encore du même avis dans le mois de janvier dernier. Vous avez tous lu l'ex-